

# Note de rentrée 2024-2025

## L'ECOLE

### Les enseignants et leur classe

Classe de TPS/PS/MS/CM : Carine Marcoux

Classe de GS/CP : Nathalie Nivière

Classe de CE1/CE2 : Marie Nicolas

Classe de CM1/CM2 : Nathalie Bressano

Directrice : Nathalie Nivière déchargée de classe le jeudi.

### Jour de rentrée : Lundi 2 septembre

Accueil des élèves et des familles dans la cour à 8h20 (passage par le grand portail).

### Horaires de l'école

	Accueil	Début de la classe	Fin de la classe
Matin	8h20	<b>8h30</b>	<b>11h30</b>
Pause méridienne	Prise en charge par le personnel municipal		
Après-midi	13h20	<b>13h30</b>	<b>16h30</b>

### Entrées et sorties :

Toutes les classes élémentaires+ 1 groupe GS : Porte de l'entrée principale en haut des escaliers

Maternelle : Porte en bas des escaliers

### Absence et sortie de votre enfant : IMPORTANT !!

#### **Vous devez contacter l'école ,**

+ Au retour de l'enfant en classe, merci de noter une justification écrite dans le cahier de liaison, un billet d'absence est prévu à cet effet à la fin du cahier.

•**Toute sortie d'élève sur temps scolaire** nécessite de remplir une autorisation de



sortie ayant valeur de **décharge de responsabilité.**

*En cas d'absences ou de retards répétés, la directrice en informe l'Inspecteur de l'Education Nationale qui signale aux services compétents de l'Inspection Académique.*



**L'école ne gère ni les inscriptions ni les absences ni les retards à la cantine ou à la garderie.**

Merci de contacter directement la **MAIRIE.**

## ADMINISTRATIF

### Relation parents/enseignants

◇ Réunions de classe : Chaque enseignant communiquera sa date de réunion de rentrée par le biais du cahier de liaison et doublera l'information par un mail.

◇ Cahier de liaison :

***Nous vous demandons de le vérifier chaque jour !!*** Toutes les feuilles distribuées aux enfants doivent être signées après en avoir pris connaissance ; **seule votre signature valide votre lecture.**

◇ Mails :

Les enseignantes privilégieront ce mode de communication avec vous. Cependant, les informations devant être signées seront collées dans le cahier de liaison.



### Les documents de rentrée

Vous trouverez dans le cahier de liaison de votre enfant un ensemble de documents administratifs incontournables à remplir et/ou à fournir et à rapporter au plus vite :

- *La fiche individuelle de renseignements pré-remplie à vérifier et corriger EN ROUGE si besoin.*
- *L'attestation d'assurance (à fournir à l'école).*
- *La fiche d'urgence entièrement remplie et signée ou à corriger EN ROUGE si besoin.*

La fiche individuelle et la fiche d'urgence ont été remises au mois de juin pour les TPS et les PS. Elles doivent être ramenées le jour de la rentrée.

### Assurance scolaire

Les familles sont libres du choix de leur assureur.

Cependant, il convient de vérifier que le contrat souscrit est complet :

- **Responsabilité civile** : couvre les dommages causés à autrui par votre enfant.
- **ET Responsabilité Individuelle Accident** (*obligatoire pour toute sortie hors temps scolaire*) : couvre les dommages subis par votre enfant.



### Coopérative scolaire

• **La coopérative scolaire** s'élève à:

- 15 euros pour un enfant dans l'école.
- 25 euros pour deux enfants dans l'école.
- 30 euros pour trois enfants dans l'école.

Elle se règle par chèque à l'ordre de OCCE coopérative scolaire de l'école des Mayons.

### Liste de fournitures

Les listes ont été communiquées au mois de juin pour chaque niveau.  
Pour le prêt de livres à la bibliothèque, merci de prévoir **une pochette A4 à élastiques**. Les enseignantes vous informeront sur le jour du créneau bibliothèque.



### Élections des parents d'élèves

Les élections auront lieu le **vendredi 11 octobre 2024** (uniquement par correspondance).

Les parents souhaitant se porter candidat devront le signaler le plus rapidement possible aux enseignants qui transmettront aux délégués de parents élus.

### Vacances scolaires : Zone B



Vacances	Date de fin des cours	Date de reprise
Rentrée scolaire des élèves.		Lundi 2 septembre 2024
Vacances de la Toussaint.	Vendredi 19 octobre 2024 <i>au soir</i>	Lundi 4 novembre 2023
Vacances de Noël.	Vendredi 20 décembre 2024 <i>au soir</i>	Lundi 6 janvier 2024
Vacances d'hiver.	Vendredi 7 février 2025 <i>au soir</i>	Lundi 24 février 2025
Vacances de printemps.	Vendredi 4 avril 2025 <i>au soir</i>	Mardi 22 avril 2025
Pont de l'Ascension	Mardi 27 mai 2025 <i>au soir</i>	Lundi 2 juin 2025
Sortie des élèves.	Vendredi 4 juillet 2025 <i>au soir</i>	

## INFORMATIONS DIVERSES



### Santé

Dans le cas où votre enfant est malade ou ne se sent pas bien, merci de le garder auprès de vous afin qu'il puisse récupérer au mieux et être soigné, **surtout en cas de fièvre**. Aucun traitement médical ne peut être donné à l'école (sauf cas particulier vu avec le médecin scolaire). En cas de maladie contagieuse, merci d'avertir l'école.



### Poux et autres amis parasites

Aucun écolier n'est à l'abri des poux (et autres). Merci d'être très vigilants en surveillant fréquemment la tête de votre enfant et en traitant, si besoin est, sa chevelure, la literie....

*Pensez à avvertir les enseignants si vous en faites l'observation.*

La Directrice,

Nathalie Nivière